

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 40 (1978)
Heft: 7

Artikel: Façon correcte d'accoupler et de régler la charrue. 3ème partie
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1083667>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Façon correcte d'accoupler et de régler la charrue

La qualité du travail fourni par la charrue dépend dans une très large mesure de son réglage. C'est la raison pour laquelle un labour de mauvaise qualité doit être généralement attribué à un réglage incorrect de la charrue. Toutefois, un bon réglage dépend lui-même de nombreux facteurs, entre autres du tracteur, de la vitesse de travail, du taux d'inclinaison du terrain, etc. Aussi les indications qui suivent ne doivent-elles être considérées que comme des directives.

1. Préparation du tracteur

Ces préparatifs sont les suivants:

- Contrôle de la pression de gonflage des pneus afin que le tracteur se trouve dans une position parallèle au terrain.
- Contrôle des bielles de relevage inférieures du système d'attelage trois-points. Ces deux bielles doivent être à la même hauteur au-dessus du sol. A ce propos, la meilleure façon de procéder est d'amener le tracteur sur un emplacement béton-

né parfaitement plat puis de mesurer cette hauteur à partir du sol.

- Le relevage hydraulique à contrôle de profondeur du tracteur doit être mis sur la position contrôle d'effort et le système d'arrêt qui immobilise éventuellement la bielle de relevage supérieure doit être débloqué.

2. Accouplement de la charrue

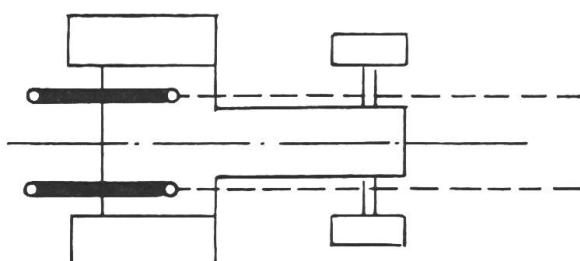
Bielles de relevage inférieures

- Ces bielles ne doivent jamais être immobilisées dans le sens latéral et il faut qu'elles aient le même débattement de chaque côté, soit environ 10 à 15 cm.
- Les bielles de relevage inférieures ne doivent jamais être parallèles mais toujours dirigées vers le point virtuel de traction.

Bielle de relevage supérieure

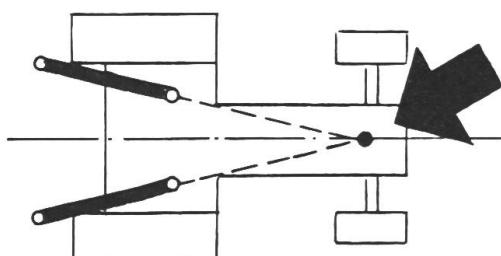
- Dans sa position de travail, cette bielle doit être également dirigée vers le point virtuel de traction.
- La longueur de la bielle de relevage supérieure doit être fixée de telle manière qu'elle permette à tous les corps de la charrue bisoc et de la charrue polysoc de travailler à la même profon-

Fig. 1:



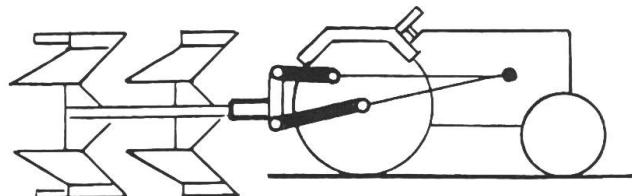
Faux!

(les bielles de relevage inférieures sont parallèles)

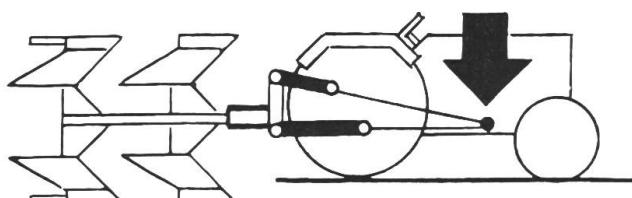


Juste! (les bielles de relevage inférieures sont dirigées vers le point virtuel de traction)

Fig. 2:



Faux! (le point virtuel de traction se trouve trop haut)



Juste! (le point virtuel de traction se trouve à la hauteur des essieux et entre eux)

deur. Par ailleurs, il faut que le sep avec talon de la charrue monosoc glisse sur le fond du sillon sans piquer ni talonner.

3. Réglage de la charrue sur le champ

La charrue peut exécuter facilement un travail irréprochable si l'on tient compte des directives suivantes:

- La charrue doit toujours faire un angle de 90° avec le sol. Cet angle se règle à l'aide des cliquets. En cas de modification de la profondeur de travail, il faut que ce réglage soit effectué à nouveau.
- Le rapport entre la profondeur de labour et la largeur de labour représente environ 1 : 1,4, ce qui correspond à un retournement de la bande de terre découpée de l'ordre de 135°. Avec une profondeur de labour de 25 cm, cela donne dans la pratique une largeur de labour de 36 cm par corps de charrue.

Afin que tous les corps de charrue creusent des sillons d'égale largeur, il faut que la charrue soit adaptée à la voie du tracteur. La distance existant entre les pneus arrière (voie intérieure) devrait varier de 105 à 115 cm. Le réglage de la profondeur de labour proprement dite se fait selon l'un des deux systèmes suivants:

- a) Réglage individuel des corps de charrue
 - b) Réglage central
- Le réglage de la profondeur de labour a lieu au moyen du relevage hydraulique à contrôle de profondeur (contrôle d'effort).

La position du levier de réglage de la profondeur de travail (sur le tracteur) peut varier pour une même profondeur de labour selon le type de sol ou les conditions du sol. Cette position doit être

déterminée à nouveau pour chaque champ.

Pour les déchaumages, de même que pour les labours sur sols marécageux, ou bien avec un tracteur ne comportant pas de dispositif de relevage hydraulique à contrôle de profondeur, la profondeur de labour se règle à l'aide de la roulette d'appui.

- La vitesse de travail optimale est comme toujours de 6 à 7 km/h. Si l'on roule plus vite, le travail fourni par la charrue est de moins bonne qualité.

Les brèves explications données ci-dessus ne nous ont pas permis de mentionner chaque détail. Il s'agit avant tout de règles de base qui doivent être absolument observées. En Suisse, on trouve beaucoup de conditions différentes, lesquelles posent des exigences particulières à la charrue et à la façon de l'utiliser. C'est la raison pour laquelle il vaut la peine de donner la préférence aux modèles de fabrication suisse, puisque nos fabricants, grâce à leur expérience de longues années, connaissent le mieux les conditions de notre pays et les besoins des praticiens. La charrue représente l'instrument de travail du sol qui, étant donné les conditions topographiques et climatiques particulières de la Suisse, occupe encore aujourd'hui le premier rang. En outre, son efficacité pour la destruction mécanique des mauvaises herbes prend toujours plus d'importance.

Bien que la plupart des charrues soient actuellement tirées par des tracteurs, l'ancien dicton paysan «La plus belle chose au monde est une bonne charrue sur le champ» est encore valable à notre époque.

Trad. R.S.

Service après-vente de la Fabrique OTT Frères.

De trop nombreux enfants sont victimes de la technique agricole

La responsabilité passe avant la liberté

Toute mère qui est animée du sentiment du devoir qu'elle a d'agir le mieux possible envers son enfant en prenant dûment soin de lui éprouve aussi le besoin instinctif de le protéger contre les dangers du milieu ambiant. Cette protection incombe également

au père dès que l'enfant a dépassé le stade de la première enfance (en particulier vers la fin de la seconde enfance) et essaye de se rendre utile aussi bien à la ferme qu'aux champs. Cela presuppose que les parents — se fondant sur leur expérience de la vie, leur instruction et les renseignements fournis